DROIT DES AFFAIRES

Droit de l'entreprise : actualiser ses repères, arbitrer et prévenir

Le praticien suit de près son domaine et perd de vue les évolutions voisines. Un dirigeant pose une question sur la garantie d'un contrat de distribution, une autre sur la validité d'une décision prise hors assemblée. Le conseil donné dans l'urgence reste partiel parce que les sujets sont traités séparément. Cette formation de 7 heures propose une lecture transversale du droit applicable à l'entreprise. Elle reprend la vie de la société et ses décisions collectives, les points sensibles des contrats d'affaires et les zones d'exposition de la responsabilité des dirigeants. Chaque séquence débouche sur les mises à jour à conduire dans les modèles et les documents internes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise avocats experts-comptables et dirigeants souhaitant actualiser leur vision transversale du droit applicable à l'entreprise.

PRÉREQUIS
Disposer d'une pratique juridique régulière en droit des affaires.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les évolutions du droit des sociétés dans la pratique des décisions collectives
- Mesurer les conséquences des évolutions du droit des contrats sur ses modèles
- Identifier les zones d'exposition de la responsabilité des dirigeants
- Repérer les points de vigilance dans les relations commerciales établies
- Hiérarchiser les mises à jour à conduire dans ses documents internes

03 Programme détaillé

M1 La vie de la société

- Décisions collectives gouvernance et opérations sur le capital
- Convocation tenue et formalisation des décisions collectives
- Répartition des pouvoirs entre dirigeants et associés
- Conventions entre la société et ses dirigeants
- Opérations sur le capital et information des associés
- Cas pratique : Le groupe examine une décision contestée et identifie les irrégularités et leurs suites possibles.

M2 Les contrats d'affaires

- Formation exécution et déséquilibres
- Négociation et obligation d'information précontractuelle
- Clauses de responsabilité et de résiliation
- Traitement de l'inexécution et des difficultés d'exécution
- Encadrement des relations commerciales établies
- Atelier : Chaque participant relit une clause de son modèle de contrat et propose une nouvelle rédaction.

M3 Responsabilités et résolution des litiges

- Exposition des dirigeants et voies de recours
- Responsabilité civile et pénale du dirigeant
- Délégations de pouvoirs et organisation de la preuve
- Assurance de responsabilité des dirigeants
- Choix entre négociation médiation et action judiciaire
- Mise en situation : Un participant conseille un dirigeant mis en cause et hiérarchise les mesures à prendre.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr